

Un Chemin, une École® :

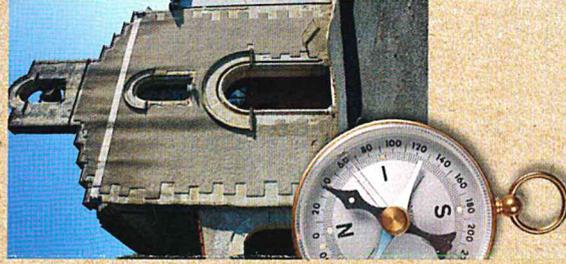
Les élèves et les enseignants de l'école de Navès ont mené, durant les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017, un projet « Un Chemin, une École® », en partenariat avec la mairie et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn.

Ce projet a été conduit sur la commune de Navès, en collaboration avec les sections randonnées de la MJC de Castres-Lamellière et de la MJC de Navès et avec le soutien de l'Education Nationale et du Département.

Les élèves ont ainsi eu l'occasion de s'initier à la randonnée, de mieux connaître leur environnement et leur patrimoine, de participer au balisage de l'itinéraire et à la rédaction des pupitres d'interprétation que vous pourrez retrouver sur le chemin.



RANDO TARN Lo Camin de las Peyras



Surplombant Castres, le petit village de Navès est un coin de campagne où les traces du passé font partie du paysage global. Durant ce sentier de découverte, vous allez parcourir les anciennes carrières du village dont la pierre a été utilisée dans les alentours. Vous emprunterez une partie du GR®653, un des chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Et enfin vous pourrez admirer les anciens châteaux marquant la richesse du patrimoine culturel local. Bonne balade !

Bon à savoir

Depuis son départ, à la maison des associations, cet itinéraire offre la possibilité d'admirer, tour à tour, les paysages de la plaine castraise, les reliefs de la montagne noire et les sommets des Pyrénées...

De plus, vous pourrez en découvrir davantage sur le patrimoine navessol, à travers différents pupitres d'interprétation créés et rédigés par les enfants de l'école du village.

NAVÈS



Départ : Maison des Associations de Navès sur le parking au cœ du village



Alt min 187 m
Alt max 263 n



Niveau : facile

CODE DE BALISA

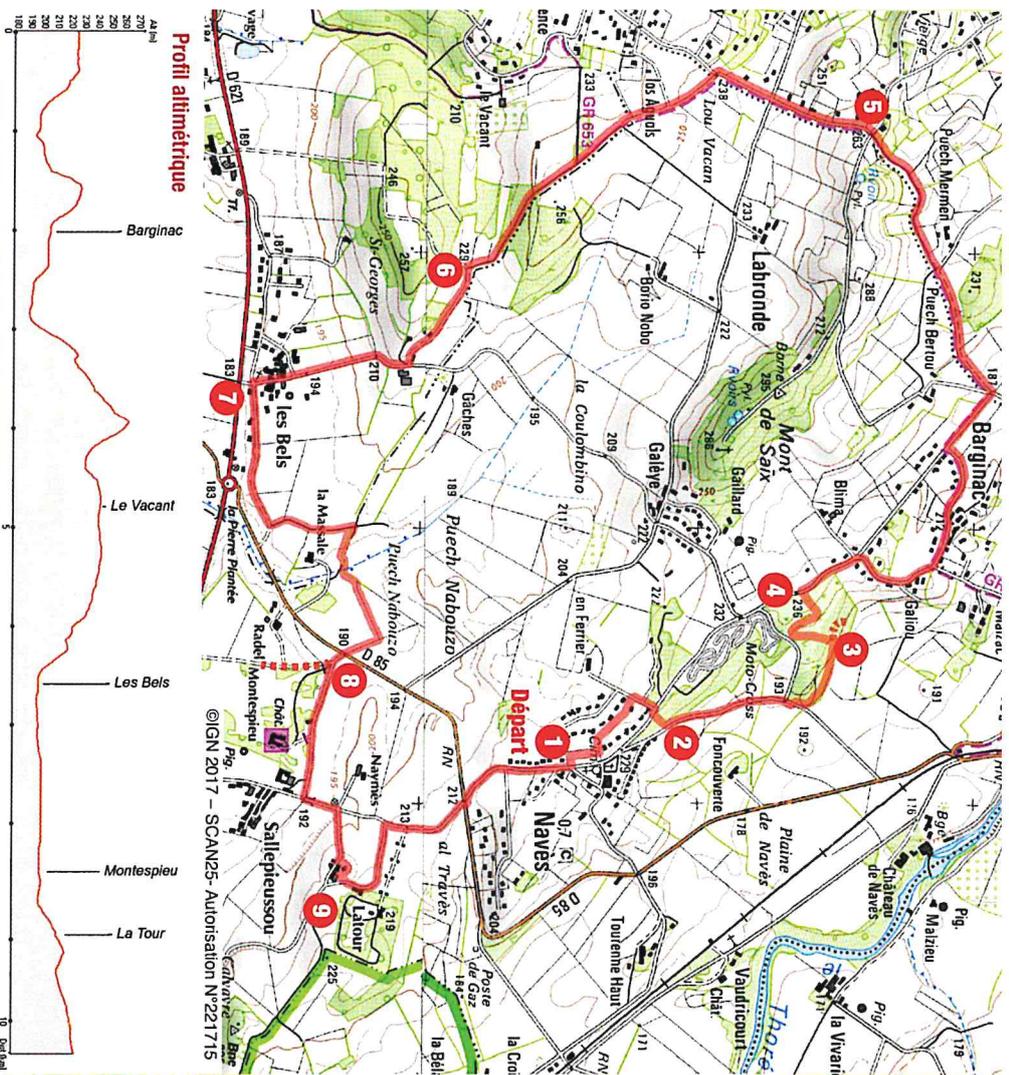
BONNE DIRECTION

CHANGEMENT DE DIRECTION

MAUVAISE DIRECTION

COMMUNE DE NAVÈS





Descriptif :

- 1 De la maison des associations, remonter la place pour suivre le chemin aménagé Daniel BAK qui descend et longe des habitations. A la route, monter à droite. Au carrefour, traverser et s'engager dans le passage en forêt en léger décalage sur la droite. Le sentier descend en virage jusqu'à la route.
- 2 Descendre à gauche en longeant la route (Prudence !). Laisser la route à gauche qui monte au stade. 100 m plus loin, quitter la route pour prendre le passage à gauche au-dessus du fossé. Suivre sur la droite le chemin principal en forêt jusqu'à la prochaine intersection.
- 3 En partant tout droit, vous pourrez faire la découverte d'une ancienne carrière – (300 m aller-retour).
Le grès de Navès fut longtemps utilisé dans les constructions

locales. Vous en découvrirez des illustrations le long du parcours mais aussi en centre-ville de Castres par exemple. On retrouve ici et là des traces de ces anciennes carrières.

Monter à gauche. Gravier le « rampeillon » (= forte montée). L'itinéraire entre dans un petit causse avec des chênes verts, genévriers et genets. Suivre le chemin principal qui se rapproche de la route puis, s'orienter vers la droite pour monter en direction de la ligne haute tension. Monter à gauche sous la ligne jusqu'au pylône.



- 4 A la route, en face, vue sur le pigeonier à proximité du stade.
Le manoir de Gaillarde (au second plan) et son pigeonnier classé monument historique (au premier plan). En fond, le point le plus haut du village, Gailey, d'où l'on a une vue splendide sur la Montagne Noire.
Suivre la route à droite, puis tourner à droite pour passer à Gaillou, puis à gauche, direction Bargnac en empruntant le chemin de Saint-Jacques.



A partir de ce hameau, vous pourrez apercevoir des balises blanches et rouges, ce sont celles du GR®653. C'est un itinéraire jacquaire, la voie d'Arles qui arrive dans le Tarn des monts de Lacagne, il fait étape à Castres, passe par Navès et se dirige ensuite vers Dougne, Soiré et Toulouse. Vous allez peut-être rencontrer des pélicans de Compostelle sur votre route. Sur le chemin, vous apercevrez des croix noires avec la fameuse coquille.

Au croisement, prendre à droite et au carrefour prendre le chemin qui monte à gauche (panorama sur la plaine castraise). Continuer la montée jusqu'à la route.

- 5 Continuer tout droit sur la route (Prudence !) pour descendre avant de remonter sur la route du Vacant. 200 mètres plus loin, prendre le chemin en terre à gauche. A l'intersection, laisser le GR®653 à droite en poursuivant tout droit.

- 6 Au carrefour suivant, poursuivre à gauche, puis retrouver la route jusqu'au centre équestre. Descendre à droite sur la route (panorama) pour rejoindre Les Bels (pigeonnier à gauche en arrivant au hameau).

7 A la sortie du hameau, prendre à gauche le chemin de la Pierre Plantée. Avant la route, bifurquer à gauche pour suivre le chemin. Quitter ce chemin, pour prendre le passage le long du champ à droite, passer le ruisseau et longer les champs par la droite. Prendre la direction de la route.

- 8 Traverser la départementale (Prudence : circulation dense !) et suivre la route direction Montespieu. Pour une vue imprenable sur le château de Montespieu, empruntez le chemin sur la droite. Au bout de 300 m, vous pourrez admirer le château et son parc (Propriété privée. Défense d'y entrer). Revenir sur vos pas.
Ce château fut érigé au début du XVI^e siècle. Il comportait des fossés qui déjà vers 1660 étaient à demi comblés et qui évidemment n'existent plus aujourd'hui. Il est classé comme monument historique depuis 1992.

Passer devant l'entrée du château. A l'intersection, prendre à gauche, puis à droite pour monter au hameau. Monter à gauche, puis contourner les vestiges de la Tour. Située sur une motte d'environ 2 mètres de haut, vous trouverez les restes d'une tour imposante avec des murs de 1,50 m d'épaisseur.

Sa construction remonte au XI^e ou XII^e siècle. Elle aurait servi de tour à signaux depuis les guerres de religion et plus tard elle aurait fait partie du système de défense du château voisin. Cette tour a été classée monument historique en 1995.

- 9 Continuer par la route goudronnée sur la gauche, puis au bout, s'engager la route sur la droite. Traverser la départementale (Prudence : circulation dense !) puis remonter en face pour revenir au village.



RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER